

Procès-verbal du conseil municipal

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame le Maire.

Ordre du jour : vote du budget primitif, travaux de voirie rue de la Fontaine, renouvellement de la convention avec la communauté de communes, questions diverses.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des membres présents.